

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

202474

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 32014

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ASNI NAZHA

Date de naissance : 15/11/1955

Adresse : 13 Rue Lyautey

Télé. : 0661209997

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
80, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg
fleur - Casablanca
25 07 48 - INPE 091262782

Date de consultation : 16/01/2024

Nom et prénom du malade : M. ASNI NAZHA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.03.24	1	GRATUIT		
17.03.24	1	GRATUIT		
18.03.24	1	GRATUIT		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/03/24	764.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE ANOUAL Oncologie & Diagnostic du Mal ICE: 00161400600005 111 Bd Anoual Tél: 05 22 86 02 99 - Sfax - 5311	16/03/24	272 Rx P.D.	152.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal arrow labeled D to G indicates the dental arch. A vertical				

Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca
Diplômé universitaire de Gérontologie - Gérontologie
de l'Université de Bordeaux

الدكتور مروان حكم

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء
دبلوم جامعي في طب الشيخوخة - علم الشيخوخة
من جامعة بوردو - فرنسا

OMNIPRATICIEN

Gérontologie- Gérontologie
Suivi des maladies chroniques
Troubles du sommeil
Douleurs chroniques
Santé mentale
Echographie
Electrocardiographie



طبيب عام

طب الشيخوخة
متابعة الأمراض المزمنة
اضطرابات النوم
الألام المزمنة
الصحة النفسية
الفحص بالصدى

28/03/2024 تخطيط

MME ASMI NAZHA

- 522.00
- Spiriva 18 µg - gélule et inhalateur**
1 bouffée le soir à heure fixe pendant 1 mois

33.40x2

 - Alpraz 1 mg - comprimé**
1/2 comprimé le matin soir pendant 1 mois

45.70x2

 - Coltrax 4 mg - comprimé**
2 comprimés, matin, soir pendant 1 semaine

83.90

 - Serdep 20 mg - gélule**
1 Gélule, matin pendant 2 semaines Puis 1 gélule un jour sur 2 pendant 1 semaine Puis 1 gélule un jour sur 3 pendant 1 semaine Puis ARRET
- 558503
- 558504

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3^{ème} Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél : 05 22 25 87 48 - INPE : 091262782

Tél : 05 22 25 87 48 - email : cabinethakam@gmail.com
89, Bvd Stendhal, Apt 7 3^{ème} étage. Val fleuri - Casablanca
89 ، شارع سطنadal ، رقم 7 الطابق 3. فال فلوري - الدار البيضاء.



LOT 232112 1
EXP 06 2026
PPV 33.40 DH



Alprazolam
Alprazolam

43
DURÉE
MATIN
MIDI



LOT 232112 1
EXP 06 2026
PPV 33.40 DH



Alprazolam
Alprazolam

43
DURÉE
MATIN
MIDI

سیوکو پیش

جعفر

جعفر 12
من 4 می

45196

سیوکو پیش

جعفر

جعفر 12
من 4 می

45196

SERDEP® 20 mg

fluoxétine chlorhydrate

LOT:08422003

PER:10/2025

PPV:83.80 DH

69

de 14 gélules
cale



RESPECTER LES DOSES PRÉSCRIPTIONS

احترم الجرعات الموصوفة



6 118001 040216

SPIRIVA 18 µg

(Tiotropium)

Poudre pour inhalation

30 gélules + Inhalateur Handihaler

BOTTU S.A.

36-05

PPV :

100

522.00

Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca
Diplômé universitaire de Gérontologie - Gérontologie
de l'Université de Bordeaux

OMNIPRATICIEN

Gérontologie- Gérontologie
Suivi des maladies chroniques
Troubles du sommeil
Douleurs chroniques
Santé mentale
Echographie
Electrocardiographie



خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء
دبلوم جامعي في طب الشيخوخة - علم الشيخوخة
من جامعة بوردو - فرنسا

طبيب عام

طب الشيخوخة
متابعة الأمراض المزمنة
اضطرابات النوم
الألم المزمنة
الصحة النفسية

الشخص بالصدى

تخطيط التنافس

16/02/2024

MME ASMI NAZHA

Toux spasmodique répétitive

Rx Thorax Face

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél: 05 22 25 87 48 - INPE: 091287782

RADIOLOGIE ANNUAL 113
Oncologie & Diagnostic du Maroc
ICE: 001614006000056
Tél: 05 22 86 06 99 - 174 07 44 00 53 53 32 46
Annual - Gsm: 30 53 53 32 46

Tél: 05 22 25 87 48 - email: cabinethakam@gmail.com
89, Bvd Stendhal, Apt 7 3ème étage. Val fleuri - Casablanca
89 ، شارع سطنadal ، رقم 7 الطابق 3. فال فلوري - الدار البيضاء.

F A C T U R E

N° de l'admission : 24001312 **N° Facture** : 24001245 **Date facturation** : 16/02/2024

Nom et prénom du patient : **NAZHA ASMI**

Convention : **PAYANT MUPRAS (RAM)**

Traitemt : **Examen radiologie**

Entrée: 16/02/2024 Sortie: 16/02/2024

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
			Sous-Total
RX POUMON F			121.60
			121.60
PRESTATIONS EXTERNES	Nombre	Prix unitaire	Montant
			Sous-Total
DR LAHLOU NEZHA			30.40
			30.40

RETIENUE HONORAIRE :

MÉDECIN	Taux (%)	Montant	Montant de retenue
			Sous-Total
DR LAHLOU NEZHA	10	30.40	3.04
			3.04

arrêtée la présente facture à la somme de : Cent cinquante deux dirhams	Total : 152.00
	Part patient 152.00

Notre compte bancaire :

Adhérent

Mle

PC N°

*RADIOLOGIE ANOUAL 111
 Oncologie & Diagnostic du Maroc
 ICE: 001614200000058
 111, Bd Anoual
 Tel: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60*

Casablanca, le 16 Février 2024

MME. ASMI NAZHA

COMPTE RENDU

RADIOGRAPHIE THORACIQUE DE FACE

- Pas de foyer parenchymateux systématisé ni d'allure évolutive.
- Discrète accentuation de la trame bronchique à droite.
- Morphologie normale de la silhouette cardiomédiastinale
- Absence de réaction pleurale
- Pas d'anomalie évidente du cadre osseux

DR . A. BELHAJ SOULAMI

Dr. Belhaj Soulami Abdellatif
Médecin Radiologue
RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
TCE: 001619006000058
111, Bd Anoual
77 42 60